

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires (spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 3 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Pre en charge : pe@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS se veut le respect de toutes les personnes physiques et a la protection des données personnelles à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Déclaration de Maladie

N° W21-690464

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3535 Société : M. HAKANI

☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre

Nom & Prénom : SALIH AHMED

Date de naissance : 11/04/1957

Adresse : habituelle

Tel : 06 66 01 27 17 Total des frais engagés : 302,50 DHS

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr. Ibtissam SEDDINI
N° d'inscription : 123456789
Frais de consultation : 10 DHS
N° de téléphone : 0522 24 14 22 - Casablanca

Date de consultation : 04/03/2022

Nom et prénom du malade : SALIH AHMED Age : 67

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Arthrose, Polyarthrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 11-03-22

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS

Dr Ibtissam SEDDINI

Médecine Générale

DU en Nutrition Médicale et Diabète

DU en Traitement de la Douleur

Echographie

Adultes et Enfants



الدكتورة إبتسام صديني

الطب العام

دبلوم في التغذية و السكري

دبلوم في علاج الآلام

الفحص بالصدى

الكبار و الصغار

Casablanca le : 11/03/2022

M^r Salih Ahmed

8950

1S

1) D3 Nour pla

15 pla Route am

(1 box)

8300

1S

2) Euranflex pel

1 pel 15

(1 mu)

17250

Dr Ibtissam SEDDINI

Médecine Générale
Nutrition Médicale-Diététique-Diabète
Traitement de la Douleur
Hay Omar Bnou El Khattab Rue 3 N°1, 1er Etage
Tél: 0522 28 19 22- Casablanca

S. EL KHETTAR
PHARMACIE CHARRISTE BEN M SICK
Hay Omar Bnou El Khattab Rue 7 N°31
Casablanca Tél: 05 22 61 50 46

LOT: 210711
DLUO: 12/2024
83,00 DH

200886
nmer
01/2024
PPC: 89,50 DH

حي عمر بن الخطاب (درب ميلان)، زنقة 3، رقم 1 الطابق الأول - الدار البيضاء
Hay Omar Bnou El Khattab (Derb Milan), Rue 3 N°1, 1er Etage - Casa
Tél: 0522 28 19 22